



FICHE DESCRIPTIVE / PROGRAMME DE FORMATION

ACTUALITÉS RÉGLEMENTAIRES

**Bien vivre les actualités réglementaires :
conjuguer obligations et optimisation**



Mise à jour du document le 20/07/2023

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Objectifs opérationnels :

- Maîtriser et mettre en place les obligations réglementaires de toutes sortes
- Augmenter la sécurité de l'exercice par les traçabilités
- Appréhender les avantages de la démarche qualité
- Manager une équipe dentaire

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Alternance apports théoriques et pratiques

Etudes de cas concrets

Mises en situations professionnelles

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1 : Inscription et règlement via le formulaire en ligne [ICI](#).

2 : Vous recevez un mail de confirmation d'inscription

3 : Le lundi qui précède votre formation, vous recevrez par email votre convocation avec tous les éléments pour rejoindre votre classe virtuelle

4. Vous recevrez sous 7 jours après votre formation, votre attestation de présence et de règlement

FORMATEURS

Dr Patrick BONNE

PUBLIC

Chirurgien-Dentiste

PRÉ-REQUIS

Être Chirurgien-Dentiste

NOMBRE MAXIMUM DE STAGIAIRES PAR SESSION

30

DURÉE

1 journée de 7 heures

PROGRAMME

Module 1 : Appliquer les dernières obligations réglementaires

- Le RGPD
- Le DMP
- La radioprotection

- Le contrôle des ARS
- Le contrôle DGCCRF

Module 2 : Savoir fédérer l'équipe par le management

- Les différents types de management
- Les entretiens (recrutement, professionnel, recadrage ...)
- Savoir mettre en place un groupe de travail efficace

Module 3 : Mettre en place une démarche qualité « light' »

- La démarche qualité « light' » et les éléments nécessaires pour la réaliser
- La création du manuel qualité
- La méthode internationale d'écriture des procédures
- La gestion documentaire & les veilles à suivre

Module 4 : Sécuriser et améliorer votre exercice par la réalisation des traçabilités

- Rôles des différentes traçabilités en dentaire (élémentaires, réglementaires)
- La gestion informatisée des stocks
- La traçabilité de la stérilisation

Conclusion et évaluation de la formation

TARIF

360€

PRÉCISIONS SUR LE TARIF

360 €

Le déjeuner n'est pas inclus.

CALENDRIER

- En **INTRA** (sessions privées) – Sur demande (formation@ufsbd.fr)

MODALITÉS D'ACCUEIL DES STAGIAIRES EN SITUATION DE HANDICAP

Le contractant ou tout stagiaire inscrit peut contacter le **Référent Handicap de l'UFSBD** par téléphone via l'adresse mail : **referenthandicap@ufsbd.fr**.

Le Référent Handicap se mettra en relation avec le contractant ou le stagiaire afin de mener à bien le processus d'analyse des besoins, proposera et s'assurera de la mise en œuvre de solutions raisonnables adaptées à la situation de handicap qui lui sera décrite.

MÉTHODES D'ÉVALUATION

En début de formation : évaluation des connaissances pré-formation via un questionnaire en ligne

En cours de formation : le formateur procède à des tours de tables afin de vérifier la progression et la satisfaction du groupe

En fin de formation : évaluation des acquis post-formation via un questionnaire en ligne et évaluation de la satisfaction via un questionnaire en ligne

CHIFFRES CLÉS

- **Satisfaction apprenants: 94%** (satisfaction moyenne basée sur les questionnaires satisfactions des 6 derniers mois)
- **8 stagiaires formés** (calcul basé sur le nombre de stagiaires formés ces 12 derniers mois)

FINANCEMENT / PRISE EN CHARGE

Pour les praticiens libéraux > FIF PL : à hauteur de 250 €/jour* (dans une limite de 2 jours pour une même formation, plafond de 750 €/an)

- Dossier de prise en charge à réaliser sur l'espace personnel FIF PL fifpl.fr au maximum 10 jours après le début de la formation.
- Les frais pédagogiques sont à nous régler. Le FIF PL vous verse le financement à l'issue de la formation, sur présentation de l'attestation de présence et de règlement qui vous sera remise.

Pour les praticiens salariés > OPCO EP : selon barème annuel, renseignements sur www.opcoep.fr

*Formation susceptible d'être prise en charge

TUTORIELS PRISE EN CHARGE

Téléchargez nos tutoriels qui vous aideront en quelques clics à finaliser vos démarches auprès des organismes financeurs.

[Tutoriel FIFPL](#)

[Tutoriel OPCO EP](#)

DÉLAI D'ACCÈS

Une confirmation d'inscription vous est envoyée par email à réception du formulaire complété et de votre règlement.

SPÉCIALITÉ

Réglementaire

UFSBD – 7 rue Mariotte 75017 Paris – 01 44 90 93 91 / 94

Déclaration d'activité sous le numéro 11752372075 auprès du Préfet de la Région Ile de France

Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat